

Séance du 28 août

Parking du Mont Saint-Roch

Le Bourgmestre Pierre HUART (LB) a précisé que la SNCB va lancer une procédure de marché public (concession) pour ce lieu où la gratuité sera assurée pour au moins 8 ans.

Gobelets réutilisables

Aux questions de Véronique VANDEGOOR (DéFI) et de Bernard DE RO (Les engagés), l'Echevin des Fêtes Benoît GIROUL (LB) a expliqué qu'initié en 2019, ce projet a été stoppé net par la crise sanitaire. Depuis, l'usage de gobelets à usage unique n'étant pas interdit, les stocks ont été utilisés par l'HoReCa jusqu'à cet été 2023. Pour les prochains grands événements, des discussions vont être initiées avec le secteur et leurs fournisseurs pour favoriser les gobelets réutilisables.

Trottoirs

Bernard DE RO s'est interrogé : existe-t-il un plan de réfection ? L'Echevin des Travaux Pascal RIGOT (Ecolo) a répondu que certains projets immobiliers prévoient ces ouvrages en charges d'urbanisme. Au-delà, la Ville continue la réalisation de chantiers dans le cadre du « Plan trottoirs » (rue des Brasseurs, rue de l'Athénée, prochainement rue du Cura, etc).

Piscine

Concernant l'augmentation des tarifs de location des couloirs de la piscine évoquée par Evelyne VANPEE (Les engagés), Gaëtan THIBAUT (PluS) et Véronique VANDEGOOR (DéFI), l'Echevin des Sports Germain DALNE a expliqué que cette mesure fait partie des décisions prises pour combler le déficit de la Piscine. Il s'agit de ne pas faire payer que le citoyen nivellois face à ces dépenses. La mesure avait d'ailleurs été acceptée par le Conseil communal lorsque le Plan d'entreprise de la RCA fut voté (juin 2023). Par ailleurs, l'Echevin a précisé que le prix pour les particuliers a été augmenté au 1^{er} janvier 2023 et que depuis, la fréquentation ne fait que s'accroître. Le service offert, la propreté, la sécurité et les facilités d'accès sont sans conteste des éléments déterminants.

Grand-Place

Bernard DE RO, Louison RENAULT et Véronique VANDEGOOR ont demandé des explications quant aux réparations récemment effectuées avec du macadam. L'Echevin des Travaux Pascal RIGOT a expliqué que les bornes posent nombre de difficultés, causées notamment du fait que la voirie, composée de pavés, fragilise leurs câbles au passage des véhicules. Il s'est avéré que le macadam constitue le revêtement le plus indiqué pour les réparations. Le Bourgmestre Pierre HUART a précisé les propositions plus esthétiques n'ont pas pu être réalisées, la surface d'intervention étant trop petite.

Place Peduzzi

Louison RENAULT a posé la question des rassemblements qui causent des nuisances aux riverains, en particulier en soirée et la nuit. Le Bourgmestre Pierre HUART a expliqué que cette situation fait partie des priorités du Collège communal mais que certains phénomènes relèvent de la compétence du Procureur du Roi. Le Bourgmestre a assuré que le point sera examiné lors du prochain Conseil zonal de sécurité.

* Compte-rendu non exhaustif des points abordés en séance publique.